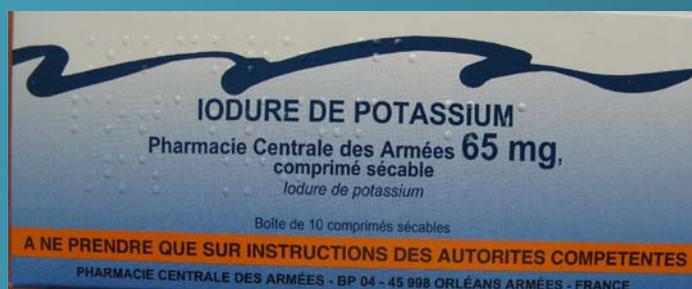


# Comprimés d'iode

Des réponses à vos questions

Décembre 2013



## **A quoi servent les comprimés d'iode**

L'iodure de potassium, appelé iode stable (non radioactif), est indispensable au bon fonctionnement de la glande thyroïde. La prise d'iode stable, associée à la mise à l'abri est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire.

En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère constituerait le risque sanitaire le plus important pour la population. Respiré ou avalé, ce dernier se fixerait sur la glande thyroïde et pourrait accroître le risque d'apparition de cancer de cet organe, surtout chez les enfants. L'iode stable sature la glande qui ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif.

## **Quelle est la posologie ?**

La posologie est précisée sur la notice figurant dans la boîte, elle est à adapter en fonction de l'âge des personnes. Pour des comprimés dosés à 65 mg :

- 2 comprimés pour les adultes – y compris les femmes enceintes - et les jeunes de plus de 12 ans ;
- 1 comprimé pour les enfants de 3 à 12 ans ;
- un demi-comprimé pour les enfants de 1 mois à 3 ans ;
- un quart de comprimé pour les bébés jusqu'à 1 mois.

Le comprimé peut être avalé ou dilué dans un verre d'eau, de lait ou de jus de fruit. Le risque d'effet indésirable est très faible.

## **Y a-t-il des contre-indications à prendre ces comprimés ?**

Les contre-indications sont exceptionnelles. En cas d'inquiétudes, le mieux est de consulter son médecin traitant. La même recommandation vaut pour les personnes porteuses d'une pathologie thyroïdienne.

## **Si une personne est allergique à l'iode, que doit-elle faire ?**

En cas d'allergie connue à l'iode, il est nécessaire de consulter et de demander conseil à son médecin traitant dès à présent.

## **A quel moment doivent être pris ces comprimés ?**

En cas d'accident nucléaire, le comprimé doit être pris immédiatement lorsque le préfet en donne la consigne et uniquement à ce moment-là.

## **Pendant combien de temps, les comprimés d'iode sont-ils efficaces après ingestion ?**

L'efficacité de l'iode est de 24 heures. Les comprimés d'iode ont le maximum d'efficacité s'ils sont ingérés deux heures avant le rejet d'iode radioactif.

## **Les animaux de compagnie sont-ils concernés ?**

Il est possible de donner un quart ou un demi-comprimé à un animal de compagnie (chien ou chat), selon sa taille. Il faut en amont demander conseil à un vétérinaire.

## **Pour une efficacité maximale, il faudrait pouvoir prendre ces comprimés 2h avant le rejet d'iode radioactif, comment anticiper le besoin ?**

Les rejets radioactifs d'un réacteur nucléaire sont prévisibles en cas d'accident. Le préfet en sera informé à l'avance et pourra donc ordonner la prise d'iode.

## **Faut-il avoir toujours sur soi des comprimés d'iode ?**

Non, il suffit de conserver la boîte de comprimés dans un endroit accessible, à l'abri de l'humidité, hors de portée des enfants, et facile à mémoriser.

## **Comment s'approvisionner en comprimés d'iode ?**

La délivrance de comprimés d'iode s'adresse aux particuliers ainsi qu'à tous les établissements (commerces, hôtels, usines, institutions, crèches, hôpitaux, cliniques...) dans la zone de 10 km autour d'une centrale nucléaire. Un stock suffisant de comprimés d'iode doit être constitué, estimé sur la base d'une boîte pour 5 personnes.

La délivrance est gratuite et sans ordonnance. Elle s'effectue sur présentation d'un justificatif de domicile (indiquant que la résidence est bien dans le périmètre des 10 km), auprès d'une pharmacie dans la zone de 10 km, et en remplissant un bon de retrait vierge, disponible sur le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com).

## **Une boîte par famille, est-ce suffisant ?**

10 comprimés constituent une quantité suffisante pour un grand nombre de familles françaises. Toutefois, pour les familles nombreuses ou pour celles qui, ponctuellement, accueillent d'autres personnes, le nombre de boîtes nécessaires sera adapté à la demande.

## **Quelles sont les communes du périmètre de 10 km autour de la centrale nucléaire du Bugey ?**

9 communes dans l'Ain : Blyes, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Lagnieu, Loyettes, Sainte-Julie, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Saint-Vulbas

25 communes dans l'Isère : Annoisin-Chatelans, Anthon, Bouvesse-Quirieu, Charrette, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Courtenay, Cremieu, Dizimieu, Hières-sur-Amby, La-Balme-les-Grottes, Leyrieu, Montalieu-Vercieu, Optevoz, Parmilieu, Pont-de-Cheruy, Porcieu-Amblagnieu, Saint-Baudille-de-la-Tour, Saint-Romain-de-Jalionas, Siccieu – St Julien – Carisieu, Soleymieu, Tignieu-Jameyzieu, Vernas, Villemoirieu, Villette d'Anthon,

## **Le recours aux comprimés d'iode s'est-il déjà avéré nécessaire en France ?**

Ce cas de figure ne s'est jamais présenté en France. La distribution de boîtes de comprimés d'iode est une distribution préventive.

### **Quelle est la durée de conservation des comprimés d'iode ?**

Dans plusieurs pays, la durée de validité a été fixée à 10 ans (Suisse, Luxembourg, Belgique). En France, les comprimés d'iode sont fabriqués par la Pharmacie Centrale des Armées avec indication uniquement de la date de fabrication. La date de péremption est aujourd'hui fixée à 6 ans après la date de fabrication selon le RCP (résumé des caractéristiques du produit). Les comprimés sont à conserver hors de portée des enfants. Les comprimés doivent être conservés à l'abri de la lumière et de l'humidité, à température ambiante.

### **Pourquoi le dosage des comprimés d'iode est-il passé de 130 à 65 mg ?**

Il s'agit d'une harmonisation avec les pays voisins (Allemagne, Belgique et Suisse notamment). Les comprimés d'iode stable dosés à 65 mg sont quadri sécables. Cela permet de faciliter l'usage de ce médicament chez les enfants et les nourrissons. Cela implique en revanche une modification de la posologie.

### **Pourquoi ne délivrer des comprimés d'iode que dans un rayon de 10 km ?**

Le rayon de 10 kilomètres adopté en France correspond au périmètre identifié dans les plans de secours (plans particuliers d'intervention – PPI), dans le cadre des mesures de protection de la population en cas d'urgence. Il s'appuie sur des études relatives au déroulement d'accidents jugés envisageables, mais peu probables. Au-delà de ce périmètre, les pouvoirs publics considèrent qu'ils auront le temps nécessaire pour prendre les mesures ad hoc qui s'imposeront, comme par exemple la mise à l'abri.

### **Comment sera informée la population en cas d'accident nucléaire ?**

Le préfet utilisera tous les moyens d'informations existants pour alerter la population et donner les consignes à suivre : les sirènes, la télévision, la radio, les sirènes, les véhicules avec haut-parleurs des pompiers et des gendarmes. La consigne de prise d'iode sera donnée par le préfet.

### **En cas d'accident nucléaire grave, des émanations radioactives, autres que l'iode, seront présentes dans l'atmosphère. Comment s'en protéger ?**

En effet, en cas d'accident nucléaire grave, d'autres éléments radioactifs nocifs pour la santé pourraient être rejetés. Il s'agit principalement de gaz rares qui ne se fixent pas sur l'organisme. Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi d'autres mesures seraient prises : la mise à l'abri, des restrictions alimentaires ou l'évacuation en fonction de la gravité des rejets.

C'est le préfet qui ordonne de telles mesures.